

# Praticien(ne) de santé traditionnelle et naturelle - naturopathe (4 ans)

RÉF | 8628

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Former des professionnels de la naturopathie.

### Programme

**Suite de la formation de Conseiller hygiéniste (voir fiche 1033) :** (500h, 3 et 4e année) :

arbre généalogique, aromathérapie, bilans naturopathiques, bio-psycho-généalogie, chiropédie, drainage lymphatique, embryologie et biologie totale, fleurs de Bach, gemmothérapie, iridologie, médecine chinoise, ortho-kinésiologie, pathologies, phytothérapie, principes de naturopathie, projet-sens, psycho-endocrinologie, psycho-immunologie, réflexologie, yi-king.

Débouchés :

- toutes les possibilités du premier niveau de Conseiller(e)
- naturopathe : enseignement collectif et individuel en prévention et maintien de la santé ; bilans individuels de santé, conseils personnalisés, accompagnement de personnes en situation de déséquilibre physique, psycho-émotionnel, énergétique ; traitements complémentaires de personnes malades prise en charge par la médecine conventionnelle.

### Certification(s) visée(s)

Éventuellement attestation de participation de l'organisme Le diplôme de Praticien(ne) de Santé Traditionnelle et Naturelle Naturopathe (PSTN-N) est reconnu par REFORMED® , ce qui lui confère une validité européenne et même internationale. Les structures officielles de l'État ne reconnaissent pas encore la naturopathie et ne délivrent donc pas de diplôme homologué.

**Type de formation** [Enseignement privé](#)

## ORGANISATION

2 années (4 années au total)

**Durée****Horaire**

En horaire décalé pour la grande majorité des cours :  
- En journée pendant les week-ends (exceptionnellement en semaine) : de 9h à 18h (environ 2 weekends/mois)  
- En soirée pendant la semaine : de 18h30 à 22h (max 3 soirs par mois)

**Début**

18 septembre 2021

**Coût**

Environ 4000 euros - Coût réduit : 0 -

**CONDITION D'ADMISSION****Prérequis administratifs**

Avoir au moins 18 ans.  
CESS ou équivalent non obligatoire mais conseillé.

**Connaître**

Avoir suivi et réussi la formation « Conseiller(e) en santé hygiéniste » - 2 ans

**Remarques**

Possibilité de suivre des cours séparément comme auditeur libre.

**EN PRATIQUE****Pour s'informer et postuler****Pour s'informer uniquement**

Consultez le site pour connaître les dates des Portes ouvertes : <https://www.sante-holistique.org/Les-portes-ouvertes>

**Organisme**

**École de santé holistique**  
Boulevard Félix Paulsen 9  
1070 Anderlecht  
Tél: 02 520 28 25  
<http://www.sante-holistique.org>